

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 19 FEVRIER 2014**

-----

PRESENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX, BARD, COQUARD, BASTION, DUMAS, ROCHAND, GAREL, PAVERO, VIANNAY, GERBOUD, DELORME, SOLEYMIEUX, REYNARD, GROSMOLLARD.

-----

- **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 JANVIER 2014:** il est approuvé à l'unanimité.
- **LOTISSEMENT « LE GAREL » :**  
Afin de faciliter la compréhension du document et l'implantation des maisons, annexes et piscines, Mme le Maire propose une modification du règlement. Elle est approuvée par 13 voix (1 abstention).
- **LOYER DES LOCAUX DE L'ANCIENNE USINE :** Mme le Maire rappelle la nature des travaux réalisés et invite l'assemblée à reconsidérer le montant des loyers.  
A l'unanimité, il est décidé de porter le loyer du local n° 1 à 180 € et du local 3 à 214.50 €.
- **MONTANT DU FERMAGE DES PARCELLES A LA COTE :** Mme le Maire et Mme Grosmollard qui ont assisté le 5 février 2014 à la deuxième séance de conciliation au Tribunal Paritaire des Baux Ruraux pour l'affaire Rivière expliquent qu'il n'a pas encore été possible d'aboutir. Il est décidé de solliciter auprès du Tribunal le maintien du montant de fermage à 131,50 €/ha. (13 voix pour et 1 abstention).
- **CHEMIN DE LA LOIRE :** L'assemblée est informée qu'une solution a été trouvée avec un des propriétaires riverains afin de repenser le tracé du chemin rural.
- **QUESTIONS DIVERSES :**
  - ✓ **Réponse de l'Association des Maires Ruraux de France :** Mme le Maire donne lecture du courrier du bureau de l'AMRF au sujet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui fait suite à la pétition signée par tous les conseillers. Les élus sont encouragés maintenant à interpeller leur parlementaire sur la question du transfert de la compétence d'urbanisme aux Communautés de Communes.
  - ✓ **Signature de la Convention liée à la mise en place des composteurs :** Mme le Maire rappelle qu'elle aura lieu le mercredi 26 février à 18h en mairie en présence des habitants de la résidence du Marronnier, de M. Ros, Directeur de l'OPAC, de M. Chazallet, vice-président à la Communauté de Communes, d'Aurélié Chaize chargée de mission et de M. Alain Torre référent communal sur la question du compostage.
  - ✓ **Prix du fleurissement :** Mme le Maire annonce que la Commune a été classée en 3<sup>ème</sup> place de sa catégorie dans le cadre du palmarès d'arrondissements.
  - ✓ **Prochaine réunion de Conseil Municipal :** Mme le Maire invite les conseillers municipaux à noter la date de la dernière réunion du mandat : le mardi 18 mars 2014.

Fait en Mairie, le 21 février 2014

Le Maire,